

Déclaration ministérielle de Luanda

Nous, les Ministres chargés du tourisme et du transport aérien des États membres d'ONU Tourisme et de l'OACI, réunis à Luanda (République d'Angola), du 22 au 24 juillet 2025, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République d'Angola, sous les auspices de la [Deuxième conférence ministérielle d'ONU Tourisme et de l'OACI sur le tourisme et le transport aérien en Afrique](#), et en présence du Secrétaire général d'ONU Tourisme, S.E. Zurab Pololikashvili, et du Président du Conseil de l'OACI, S.E. Salvatore Sciacchitano,

1. **Reconnaissons** le rôle crucial de la connectivité aérienne et du tourisme, tandem moteur de l'intégration économique, du développement régional et de la croissance inclusive à l'échelle de toute l'Afrique ;
2. **Réaffirmons** notre engagement en faveur de l'application effective du « [Plan d'action pour développer le transport aérien et le tourisme en Afrique \(2019-2021\)](#) » et de la [Déclaration ministérielle de Santa Maria \(île de Sal\)](#), adoptés à Cabo Verde en 2019, dans le cadre de la [première conférence ministérielle de l'OMT et de l'OACI sur le tourisme et le transport aérien en Afrique, tenue du 27 au 29 mars 2019](#), constatant la nécessité d'accélérer les progrès, notamment par des efforts de relance après la COVID-19 ;
3. **Reconnaissons** que, bien que certains États progressent dans la mise en place des réformes réglementaires, l'amélioration de l'infrastructure et l'adoption de l'innovation numérique, de nombreux défis structurels demeurent, surtout pour harmoniser les politiques, étoffer les capacités, faciliter les voyages, renforcer les conditions de paix et de compréhension entre les peuples et financer les projets ayant une importance critique ;
4. **Sommes attachés** à promouvoir les stratégies nationales et régionales alignées renforçant les synergies entre le tourisme et le transport aérien, axées tout particulièrement sur la libéralisation du transport aérien, un cadre de réglementation uniforme et cohérent ainsi que l'intégration de pratiques durables et inclusives. Nous insistons sur l'alignement avec des initiatives régionales majeures, plus spécialement la [Zone de libre-échange continentale africaine \(ZLECAf\)](#), le [Marché unique du transport aérien Afrique \(MUTAA\)](#) et le [Programme d'action d'ONU Tourisme pour l'Afrique : tourisme et croissance inclusive](#) ;
5. **Reconnaissons** les vulnérabilités spécifiques des petits États insulaires en développement (PEID) et reconnaissons la nécessité de stratégies adaptées pour améliorer la connectivité aérienne, développer un tourisme durable et résilient, y compris le soutien aux plateformes numériques intégrées qui améliorent le partage de données en temps réel entre les secteurs du transport aérien et du tourisme ;
6. **Promouvoir** les voyages et le tourisme intra-régionaux comme outil complémentaire à la stratégie de libéralisation de l'accès aux marchés, en encourageant l'adoption de politiques impliquant la réduction ou l'exemption des frais de visa, des délais de traitement plus rapides et la délivrance de visas à entrées multiples avec une validité plus longue, entre les pays africains.

7. **Encourageons** les investissements accrus dans les infrastructures durables et résilientes et la transformation numérique. Nous soulignons l'importance des partenariats régionaux pour faciliter les voyages et des initiatives de renforcement des capacités pour donner aux institutions les moyens d'agir et développer la main-d'œuvre ;
8. **Appelons** à la mobilisation d'investissements à la fois publics et privés à l'appui du développement et de la modernisation des infrastructures, de l'innovation et de la prestation des services touristiques et de transport aérien, en mettant l'accent sur les réalisations qui améliorent la connectivité régionale et la résilience ;
9. **Réaffirmons** le rôle crucial du secteur privé pour stimuler l'innovation, l'investissement et la prestation de services dans le transport aérien comme dans le tourisme et demandons la création d'environnements porteurs et de plateformes de dialogue public-privé facilitant la mobilisation du secteur privé et les investissements transfrontières ;
10. **Appelons** les partenaires du développement, les institutions financières et le secteur privé à soutenir l'accélération de solutions innovantes, inclusives, résilientes et durables aussi bien dans le tourisme que dans le transport aérien ;
11. **Soulignons** la nécessité d'une meilleure coordination entre les politiques du tourisme et du transport aérien aux niveaux national, régional et continental. Des stratégies intégrées et une collaboration entre les principales parties prenantes sont essentielles pour améliorer la connectivité et réduire les coûts de transport ;
12. **Encourageons** à la priorisation du tourisme intra-africain grâce à des ressources dédiées et à une collaboration plus étroite entre les ministères du tourisme, les conseils et les acteurs du secteur privé pour stimuler la demande et améliorer la connectivité ;
13. **Soutenons** les initiatives d'ONU Tourisme et de l'OACI visant à promouvoir les récits positifs de l'Afrique et à renforcer l'image du continent en tant que destination unifiée et attractive ;
14. **Réaffirmons** notre engagement à maximiser les revenus générés par le tourisme et les retombées positives, en mettant l'accent sur la création d'emplois, l'égalité des sexes, la réduction des inégalités entre régions et communautés, et l'éradication de la pauvreté ;
15. **Appuyons** les résultats de la conférence offrant aux États africains une feuille de route partagée pour faire avancer les efforts coordonnés de mise en œuvre et comptons sur la collaboration continue d'[ONU Tourisme](#), de l'[OACI](#), de la [CAFAC](#), de l'ACI, de CANSO et d'[AFRAA](#) pour soutenir les États membres par de l'assistance technique et une concertation sur les politiques ;
16. **Soulignons** l'importance d'établir des mécanismes efficaces de mise en œuvre, de suivi et de comptes rendus pour surveiller les progrès par rapport aux engagements consacrés par la Déclaration de Santa Maria et la présente Déclaration de Luanda, et faire en sorte de maintenir l'élan pour poursuivre le développement du transport aérien et du tourisme sur l'ensemble du continent africain.

Nous adressons nos sincères remerciements au Gouvernement et au peuple de la République d'Angola pour leur hospitalité chaleureuse et l'organisation remarquable de cette importante conférence ministérielle.

Adoptée à la deuxième conférence ministérielle d'ONU Tourisme et de l'OACI sur le tourisme et le transport aérien en Afrique

Luanda (République d'Angola), 24 juillet 2025